



Epona
Florange

Florange

N°34
septembre 2025

Patrimoine et Culture

Wally 2025 Vue d'artiste



Du château de Daspich...

au château de Luttange

La chronique 2025



Monuments Historiques

L'allée des Marronniers inscrite...

Nous partageons avec vous la très bonne nouvelle de l'inscription de l'allée des Marronniers au titre des Monuments Historiques.

La CRPA du 3 avril 2025 a confirmé cette inscription attestant que cette allée constitue un ensemble indissociable du parc et du château de Bétange, qui sont eux-mêmes inscrits au titre des Monuments Historiques depuis 1993 et 2007.

Cette décision confirme aussi le caractère exceptionnel de l'ensemble patrimonial et environnemental que constitue le site de Bétange. C'est une demande que nous soutenons depuis de nombreuses années et nous sommes heureux qu'elle ait abouti.

Mais notre combat est loin d'être terminé car, tel qu'il est actuellement envisagé, le projet de contournement autoroutier à l'ouest de Thionville est prévu dans le périmètre de protection Monuments Historiques du site de Bétange.

Il est en covisibilité avec le parc et l'allée des Marronniers, avec 4 voies d'autoroute et 2 voies de départementales prévues à ciel ouvert sur plus d'un kilomètre à la lisière du parc et de l'allée et des habitations de Terville et le passage de plus de 100 000 véhicules par jour et de nombreux camions.

Tel qu'il est actuellement envisagé, ce projet est inacceptable : il est inutile, anachronique à l'heure du dérèglement climatique et rackette les usagers. C'est un projet pharaonique à plus d'un milliard d'euros pour 3 à 4 minutes de temps économisé : une véritable gabegie.

Si, malgré les nombreuses oppositions que suscite ce projet, l'Etat décide de le maintenir, notre association et les 14 associations qu'elle fédère, demandent que :

- le tunnel prévu à l'aplomb de l'allée des marronniers soit d'une profondeur suffisante pour ne pas mettre en péril les marronniers
- une tranchée couverte soit réalisée sur toute la partie qui longe l'allée et le parc de Bétange entre la sortie du tunnel jusqu'à l'échangeur de la sortie 42. Ceci, afin d'éviter la covisibilité de murs anti-bruit avec l'allée des marronniers et le parc et protéger le parc et l'allée de la pollution sonore, atmosphérique et lumineuse qui sera générée par le nouveau tronçon autoroutier.

Plus que jamais motivés par cette nouvelle étape franchie, nous poursuivons notre combat à vos côtés.

Merci encore pour votre fidèle soutien !

Avec mes meilleures salutations.

Philippe Aymer

pour l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange



Bétange, l'allée des tilleuls en 1941.

Initialement, il y avait deux allées d'accès au parc de Bétange : l'allée des tilleuls, allant jusqu'à la rue d'Alsace et même à la Grand'Rue (déviée par le pont ferroviaire) et l'allée des marronniers qui a été conservée dans son intégralité. - Fanny AYMER

